

Les réserves de biosphère et le secteur économique: quels partenariats pour répondre au PAL et aux ODD ?

Coordinateurs

- Johanna MacTaggart (Sweden - Lake Vanern)- johanna.mactaggart@vanerkulle.se
- Carlo Ossola (Switzerland)- Carlo.Ossola@bafu.admin.ch
- Catherine Cibien (France)- catherine.cibien@mab-France.org

Objectifs

Au cours des 15 dernières années, les Réserves de biosphère ont développé plusieurs essais de partenariat avec le monde économique. Ces partenariats avaient pour objectif d'encourager les entreprises à opter pour des pratiques plus durables, de promouvoir un "verdissement" des entreprises en intégrant la marque "Réserve de biosphère", ou encore en constituant des réseaux locaux d'échanges, de collaboration et de promotion autour de valeurs communes.

Les 3 principales approches mises en œuvre ont été présentées lors du dernier Euromab :

1. Labelliser des produits « verts » (essentiellement des aliments) et des services (tourisme), en utilisant la marque UNESCO.
2. Encourager un esprit d'entreprise social (aux niveaux de la formation, accompagnement, promotion).
3. Promouvoir et organiser des réseaux d'éco-acteurs, des entreprises engagées dans le développement durable, sous l'égide de réserves de biosphère par la signature d'une charte et la définition d'engagements programmés dans le temps.

Le réseau propose des expériences variées, parfois sur le long terme, avec des approches et des principes tirés de travaux de recherche et du réseautage (esprit d'entreprise social, éco-acteurs)

Attendus

L'objectif de cet atelier :

1. Identifier les avantages, les convergences, les différences et les complémentarités entre ces différentes approches, comment chacune crée ou renforce de façon plus ou moins efficace un partenariat utile, pour une transition vers un monde plus durable.
2. Identifier les possibilités d'échange et de mise en réseau qui aideront les nouvelles réserves de biosphère à accompagner leurs entreprises dans ces actions : besoins de formation, d'aide et d'encadrement.
3. Organiser la promotion partagée ou commune d'entreprises engagées dans ces approches.

Il pourra permettre la mise en place de projets de coopération (entre Réserves de biosphères, entre comités nationaux du MAB) pour installer les bases d'un réseau d'entreprises engagées dans le développement durable et qui représentent les valeurs des réserves de biosphère.

Objectifs du Développement Durable: 8, 12, 17

Plan d'Action de Lima: A4.4, A 4.5, C6, C8